

INFORMATIONS AU PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

Vous entrez en clinique psychiatrique.

Pour votre sécurité et celles des autres patients, nous sommes contraints de faire appliquer certaines règles pouvant être difficiles à accepter. Nous vous demandons donc votre compréhension et l'acceptation de cette rigueur pour que votre séjour se passe dans des conditions optimum. Ainsi, il est nécessaire de bien noter ce qui est autorisé ou non autorisé durant votre séjour.

Un inventaire rigoureux et obligatoire de vos effets va être effectué par les soignants le jour de votre entrée.

Nous sommes conscients en entrant ainsi dans votre intimité que cela peut engendrer des désagréments. C'est pourquoi, afin d'assurer votre accueil dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir respecter les consignes ci-dessous.

1° OBJETS – MATÉRIELS – VÊTEMENTS – MÉDICAMENTS :

Ce qui est nécessaire et ce qui est interdit :

- Apporter un maillot de bain une pièce ou slip de bain
- Apporter un bonnet de bain
- Apporter des tongs réservées **uniquement** à l'hydrothérapie
- Apporter un drap de bain ou peignoir de bain **sans la ceinture**
- Apporter des baskets **sans lacets**, sinon on reprend les baskets et elles sont données pour les activités.
- Apporter des chaussures de ville **sans lacets si possible, les talons aiguilles sont interdits**
- Les vêtements doivent être au maximum **sans cordons, sans ceinture ni bretelles, sinon on les reprend le soir. Les vêtements et linges de nuit doivent quant à eux obligatoirement être sans cordons.**
- **Ne pas apporter de cintres**, il n'y a pas de penderie (armoire à étagères)
- Pas trop de vêtements, il est possible de faire laver et sécher son linge dans l'établissement pour 2,50€
- Reprise de tout objet dangereux à l'infirmerie (donné uniquement au moment de l'utilisation : rasoir, flacon de parfum en verre, déodorant...)
- **Les appareils électriques sont interdits** dans l'établissement : il est conseillé d'amener réveil ou radio à piles
- **L'appareil photo est strictement interdit. Le téléphone portable** n'est autorisé qu'en chambre. Il est interdit de se promener avec dans l'établissement. C'est très important pour le respect de la confidentialité des autres patients (prise de photos), le bon déroulement des soins et le respect de la tranquillité des autres patients et du personnel.
- N'emmener absolument **aucun médicament** étant dans l'obligation d'assurer totalement le circuit du médicament.

INFORMATIONS AU PATIENT AVANT TOUTE HOSPITALISATION

2° DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Carte vitale, carte de mutuelle, attestation de sécurité sociale, attestation de droits CMU, **1 photo d'identité**
- Carte d'invalidité, attestation ALD + volet n°3
- Carte d'identité
- Carte de groupe sanguin, si vous la possédez. **Bilan sanguin** s'il est inférieur à 2 mois.
- **Toutes ordonnances en cours**, médecins généralistes et/ou spécialistes (par contre il faut laisser les médicaments au domicile, la clinique délivre obligatoirement les médicaments)
- 2 chèques : 1 chèque de caution de 300 € non encaissé (en cas de dégradation, non-paiement d'une facture), 1 chèque d'acompte de 100 € encaissé de suite (utilisation du téléphone, achat boutique, ticket lavage, différence entre prise en charge de mutuelle et le tarif de la chambre particulière, à la fin du séjour), si la totalité de l'acompte n'est pas utilisé, un remboursement vous sera adressé 10 jours environ après votre sortie. Préciser si vous êtes sous curatelle ou sous tutelle et nous fournir les nom et adresse du tuteur.

3° AUTRES :

3 choses sont à demander à la mutuelle avant toute hospitalisation :

1. Est-ce que la clinique psychiatrique est prise en charge ?
 2. Pendant combien de temps ?
 3. Sachant que la chambre particulière est à 58 €, combien la mutuelle rembourse-t-elle ?
- Certains médicaments peuvent ne pas être pris en charge par la sécurité sociale, après votre accord, ces médicaments seront facturés et à régler pendant votre séjour.